

Caen. Le hockey-club veut garder son pôle espoir au lycée Laplace



Le pôle espoir du Hockey-club de Caen. D. R.

Depuis la rentrée de 2020, le pôle espoir du Hockey-club de Caen a intégré le lycée Laplace, où est implanté le centre sportif de Normandie (1). Mais rien n'assure que ce sera encore le cas à la prochaine rentrée.

Depuis quelques semaines, les responsables du pôle espoir du Hockey-club de Caen sont dans l'incertitude la plus totale. « **À l'heure actuelle, nous ne savons pas si le pôle va pouvoir continuer d'exister** », explique sans détour le président du HCC, Christophe Lanes. En cause : le choix du lycée de support pour les années à venir, choix que la Direction départementale des services de l'Éducation nationale (DSDEN) n'a pas encore acté. Explications...

Labellisé en 2015, le pôle espoir du Hockey-club de Caen fait partie des neuf structures de formation de haut niveau en France. Il accueille 24 joueurs, de la seconde à la

terminale. Lors de sa création, pour des raisons de proximité évidentes, [Malherbe](#) est désigné lycée de support.

Transfert au lycée Laplace

En 2019, le club est sollicité par [le lycée Laplace](#) pour transférer son pôle espoir. Une aubaine pour le club, puisque Laplace abrite le [Centre sportif de Normandie](#) (CSN). Les joueurs auront accès, sur le lieu-même de leur scolarisation, aux services du CSN : suivi médical complet, salle de musculation, soutien scolaire... Cependant, le lycée Laplace impose une contrainte : « **les horaires d'entraînements sont fixés les mardis et jeudi, de 10 h à 14 h, quelles que soient les disciplines** », indique Christophe Lanes. Le club négocie alors avec le gestionnaire de la patinoire (Caen-la-Mer) et le club de patinage artistique, des créneaux de glace compatibles.

Mais alors que le transfert doit être effectif à la rentrée 2020, « **nous apprenons que Madame la rectrice s'oppose finalement à ce projet** », relate le président du HCC. Au terme de nombreux échanges entre le club et la DSDEN, une solution transitoire est trouvée : « **Le maintien des élèves de seconde à [Malherbe](#) et le transfert des premières et terminales à Laplace.** »

« *A minima, un statu quo* »

L'arrivée de ces jeunes champions à Laplace donne toute satisfaction au club. « **L'emploi du temps des sportifs est bien plus équilibré, avec de vraies plages de récupération entre les entraînements, les compétitions et la scolarité.** » À tel point que le HCC n'a qu'une hâte : que les secondes rejoignent à leur tour le site du CSN. Or, à quelques jours des inscriptions des futurs pensionnaires du pôle, aucune décision n'a encore été validée quant à la désignation du futur lycée support. « **Le silence de la DSDEN nous empêche de travailler**, déplore Christophe Lanes. **Nos recrutements sont bloqués et la Fédération se pose des questions sur notre capacité à assumer la fonction de pôle espoir.** »

En filigrane, le HCC exprime sa crainte de voir l'ensemble des joueurs réintégrer le lycée Malherbe, « **géographiquement à l'opposé du CSN et ne bénéficiant pas des mêmes aménagements horaires** ». Si son souhait de voir l'ensemble de ses troupes rejoindre Laplace n'est pas exaucé, le club réclame « **a minima le statu quo, à savoir les secondes à [Malherbe](#) et les premières et terminales à Laplace** ».

Françoise Lay, secrétaire générale de la DSDEN, assure qu'« **une décision sera rendue sous 15 jours. Notre volonté est de concilier au mieux la réussite scolaire des jeunes et un parcours sportif de qualité. Pour cela, nous devons trouver la meilleure organisation possible** ».

(1) Le Centre sportif de Normandie (CSN) est en charge de l'accompagnement des sportifs de haut niveau. Cet accompagnement s'articule autour de 3 axes : l'entraînement et la performance sportive, la réussite scolaire, universitaire et professionnelle et le développement personnel. Les disciplines accueillies au CSN de Caen sont le judo, le canoë-kayak, le cyclisme, le hockey sur glace, le badminton, le tennis de table, et le handball féminin.

Jean-Philippe GAUTIER.